

Editorial

Chers parents, chers amis d'Inclusion

Anne et André Charlier, deux piliers du comité liégeois de l'AFrAHM devenue Inclusion, ont décidé, après de nombreuses années d'un investissement total, de lever le pied et de transmettre le flambeau à d'autres bénévoles.

Travaillant la plupart du temps en binôme, avec discrétion et modestie, ils ont contribué fortement à la bonne marche de notre association.

André, par sa rigueur et sa large expérience de gestion, a contribué à structurer, organiser et développer la section liégeoise. Il a aussi apporté, à de nombreuses reprises, son aide à l'organisation centrale. Anne, elle, a apporté son dynamisme dans la partie opérationnelle et relationnelle. Elle était à la fois directrice de rédaction, rédactrice d'articles et l'illustratrice. Elle assurait aussi la mise en page, les relations avec l'imprimeur et l'envoi.

Membre récent du comité j'ignore certainement d'autres facettes de leur contribution.

Nous les remercions vivement pour tout ce qu'ils ont apporté à notre association.

Nous tenterons de poursuivre ce qu'ils ont entrepris avec enthousiasme et détermination.

Pour y arriver, nous souhaitons élargir notre comité.

Nous lançons un appel à des candidats désireux d'investir un peu de temps au service des enfants et des parents.

N'hésitez pas à vous signaler soit par téléphone au 04 223 57 70, soit par mail : fla@inclusion-asbl.be

Bonne lecture

Pour le comité
Maurice Thiry

Journée des familles 2016

Cette année encore, notre asbl vous propose de participer à notre traditionnelle journée des familles !

Cette journée **VOUS est consacrée** et a pour but de réunir les familles membres ou non de notre asbl dans un lieu qui se veut récréatif afin de créer du lien et de vous proposer un moment de détente.

Ainsi, nous avons déjà organisé ces journées aux grottes de Han, dans le centre de Louvain-la-Neuve, au Club Woluparc de Bruxelles, etc. Cette année, nous avons de la chance, la journée des familles se déroulera au sein de notre belle province de Liège, au **Monde Sauvage d'Aywaille** !

Vous pouvez d'ores et déjà **BLOQUER LA DATE DANS VOTRE AGENDA**. Celle-ci aura lieu le **DIMANCHE 25 septembre**.

Un car sera mis à votre disposition par la section de Liège au départ de la gare d'Angleur mais **vous devrez réserver vos places** le plus tôt possible.

Une petite contribution vous sera demandée pour couvrir les frais de la visite et des repas mais nous vous donnerons les détails dans la revue de septembre.

Si vous souhaitez réserver votre place dans le car, vous pouvez déjà contacter Madame Fanny Larivière au 04/223.57.70 ou par mail à l'adresse fla@inclusion-asbl.be

Fanny Larivière

Les groupes de parole

Présentation du groupe de parole “Parole-Adultes”

Parmi les activités que nous organisons, le groupe de parole tend à favoriser l'émancipation des personnes concernées par l'acquisition de compétences sociales qui auront des applications multiples : prise de parole facilitée dans le cadre familial, associatif, institutionnel, culturel ou sportif, capacité d'écoute et d'esprit critique face aux situations rencontrées, développement de l'estime de soi, meilleure connaissance de soi et découverte d'intérêts.

Depuis maintenant six ans, le groupe de parole réunit un samedi matin par mois une quinzaine de personnes adultes autour d'une équipe d'animation. La continuité des réunions a créé des liens sociaux devenus référents pour l'évolution du groupe, et dès lors la stabilité et la continuité des relations constitue une condition fondamentale tant pour les participants que pour les animateurs.

La séance type dure environ deux heures se partageant en trois parties:

- accueil et tour de table pour un conseil de groupe, moment d'échange des événements depuis la dernière réunion
- activité de prise de parole avec le support éventuel d'un jeu éducatif, coopératif ou artistique
- collation et verre de l'amitié avec poursuite des échanges et conversation informelle.

Les parents et accompagnants ne sont pas admis aux séances mais reçoivent à la demande des informations à propos des activités. Une séance d'évaluation-portes ouvertes a lieu environ une fois par an pour faire le point et fixer de nouveaux objectifs.

Les séances ont lieu chaque troisième samedi matin du mois à Liège de septembre à juin. Lors de la dernière ou avant-dernière séance avant les vacances d'été, nous prévoyons une activité culturelle active sous forme de visite d'un musée ou d'un site éducatif (ferme pédagogique, atelier d'artisanat...). Cette activité nous est également utile pour mesurer l'accessibilité intellectuelle des sites culturels et touristiques.

Un des objectifs du groupe de parole est aussi de développer la participation à la citoyenneté en favorisant chez les personnes concernées la motivation à devenir auto-représentant dans le cadre d'Inclusion-asbl ou ailleurs. La personne désireuse de s'investir dans cette tâche doit alors disposer d'une préparation spécifique et de l'accompagnement d'une personne-ressource.

Infos

lucienhanson@yahoo.fr

0494 27 87 96

Le groupe « Entre Parents »

- ce groupe est destiné aux parents ou proches de personnes porteuses de déficience intellectuelle.
- les parents ont tous des compétences éducatives et celles-ci doivent être reconnues. Ils sont capables d'agir, d'adapter, de créer.
- le groupe a pour but d'échanger les points de vue sur les difficultés éducatives rencontrées.
- au cours des séances, de nouveaux savoirs et pratiques personnels sont créés et non importés comme des recettes générales.
- écoute et bienveillance sont assurées à chaque participant.
- le groupe est limité à 15 participants pour permettre à chacun d'y trouver sa place.
- les participants n'ont pas au départ entre eux de liens familiaux, institutionnels ou de voisinage, et l'anonymat offre davantage de liberté de parole. La confidentialité est de rigueur.
- les contenus et les thèmes sont amenés par les parents eux-mêmes ou proposés par l'animatrice.
- le groupe est en lien avec la section de Liège d'inclusion-asbl
- il se réunit à Hermalle-sous-Argenteau (local ONE)

Infos :

lucienhanson@yahoo.fr

0494 27 87 96

Tranche de vie

Dans une fratrie, qu'y a-t-il de plus difficile que de voir ses enfants "ordinaires" accéder à des activités auxquelles le frère ou la sœur plus âgé mais "extraordinaire" ne peut prendre part. C'est le cas chez moi et je suis sûre dans beaucoup d'autres familles aussi.

Lorsque vos enfants sont petits, vous les emmenez au restaurant, au cinéma, à la foire, ils sortent tous ensemble et sont tous intégrés de la même manière. Puis vient le temps où le plus âgé devient adolescent, commence à prendre son autonomie, va seul au cinéma, à la foire. Votre enfant extraordinaire peut encore le comprendre et vous pouvez facilement vous retrancher derrière le : "il est plus âgé que toi". Mais vient un jour où le plus jeune de vos enfants dépasse en autonomie votre autre jeune et là il y a souffrance, une grande souffrance pour lui, comme pour ses parents. Comment expliquer que même plus âgé, il ne pourra pas faire tout cela seul, ne serait-ce que traverser un passage pour piétons même si vous œuvrez tous les jours à un peu plus d'autonomie. Quand arrive l'âge des sorties pour un peu que votre jeune aime la musique, qu'une soirée s'organise en face de chez vous avec des jeunes de son âge, il vous demande d'y participer. Vous vous décidez à l'y accompagner et tant pis pour le "qu'en-dira-t-on". Lui il s'y amuse quand même, c'est le principal mais vous vous ressentez amèrement cette grande solitude dans laquelle il est, il ne fait pas partie d'un groupe, il est collé contre vous et le verre qu'il partage, il ne le partage qu'avec vous.

Après une ou deux moqueries, il y en a toujours un ou l'autre pour se moquer de façon plus bête que méchante mais bon il faut l'accepter, vous décidez de rentrer prétextant qu'il est tard. Vous lui dites des trémolos dans la voix : « on s'est quand même bien amusés ». Si même une heure après, seule, vous pleurez. Vous pensez que tous ces plaisirs: les sorties, les copains, les amourettes, tout cela ne sera pas évident pour lui.

Les jours suivants, un moral remonté à bloc, vous faites le tour des activités et vous voyez qu'il en existe pas mal adaptées : sport, impro, peinture, etc... mais peu d'activités de loisirs et encore moins de "sorties". Pourtant entre 15 et 25 ans c'est le quotidien de nos jeunes. Vous trouvez finalement un groupe qui organise deux fois par an un souper suivi d'une soirée dansante pour vos jeunes pour rentrer des fonds afin d'organiser des activités avec eux. C'est génial et votre jeune attend impatiemment ses deux sorties de l'année. Vous avez même une petite satisfaction de voir des jeunes "ordinaires " invités être mal à l'aise face à l'ambiance "extraordinaire " que nos jeunes mettent car ils dansent sans tabou sans frime. Deux soirées par an c'est déjà le bonheur. Jusqu'au jour où des éducateurs confrontés au handicap prennent conscience des envies bien légitimes de nos jeunes et décident de mettre sur pied des sorties "en boîte", le mercredi après-midi et d'inviter à tour de rôle des institutions pour que tous nos jeunes puissent enfin s'amuser et se rencontrer comme tout un chacun autour d'un verre. L'idée d'une sortie "au Cube "à Barchon est née : une boîte, une vraie avec de la musique, des faisceaux lumineux, un bar, des jeunes.

Il fallait y penser, en plus ces endroits ne sont pas très rentables les mercredis après-midi. Il faut en profiter car nos jeunes, que ce soit le mercredi ou le samedi peu importe, du moins qu'ils puissent s'amuser comme les autres.

Merci à ces éducateurs d'avoir eu cette idée géniale et surtout continuez à la développer en sensibilisant les centres au besoin de nos jeunes.

C'est cela l'intégration.

Martine Delsa.



Salon Autonomies et Envie d'amour

Ces 21, 22, 23 et 24 Avril avait lieu le salon « Autonomies et Envie d'amour » à Namur Expo.

Si le lieu et les organisateurs ont changé cette année, l'esprit du salon, lui, est resté intact.

Fidèle à sa volonté d'**informer** et de **distraindre**, Autonomies réunissait, cette année encore, une foule d'**activités destinées aux personnes porteuses d'un handicap mental et/ou physique et à leur entourage**, ainsi qu'aux personnes âgées.

Un deuxième espace « Envie d'amour » a vu le jour lors de cette dernière édition. Il proposait aux visiteurs différentes activités variées telles que des ateliers créatifs, des conférences, un espace informatique, un espace bien-être et un endroit plus discret proposant des espaces de dialogues privatisés. Cette nouveauté a attiré beaucoup de monde et a fait de ce dernier salon une vraie réussite.

Notre association était également représentée dans les « villages associatifs » des deux salons. L'occasion pour nous d'aller à la rencontre du public et de faire connaître notre asbl à ceux qui ne la connaissent pas encore. Beaucoup de personnes se sont montrées intéressées par l'offre de formation que nous proposons aux professionnels et personnes porteuses d'un handicap.

La prochaine édition du salon Autonomies aura lieu dans deux ans. Nous ne manquerons pas de vous donner les informations en temps voulu !

Fanny Larivière

Déductions fiscales pour enfants handicapés à charge *

Comme chaque année vos déclarations d'impôts devront être rentrées prochainement ; pour le 30 juin en version papier et pour le 13 juillet en version électronique.

Si vous avez à votre charge un enfant handicapé, vous pouvez bénéficier d'une majoration plus élevée de la quotité exemptée d'impôt.

La partie de vos revenus non taxée est augmentée d'une certaine somme, diminuant ainsi votre impôt.

Un enfant est reconnu (fiscalement) handicapé lorsqu'il est atteint à 66% au moins d'une insuffisance ou d'une diminution de capacité physique ou psychique (en raison d'une ou de plusieurs affections). Cela correspond en matière d'allocations familiales pour enfants handicapés à un minimum de 4 points dans le pilier 1 (quel que soit le nombre total de points obtenus sur l'ensemble des trois piliers).

Si les conditions précédentes sont remplies, l'enfant handicapé *compte pour 2 enfants*.

La quotité exemptée d'impôt est augmentée en fonction du nombre d'enfants à charge.

Nombre d'enfants à charge	Montants (Ex. 2016 revenus 2015)
Pour 1 enfant à charge	€ 1.510
Pour 2 enfants à charge	€ 3.880
Pour 3 enfants à charge	€ 8.700
Pour 4 enfants à charge	€ 14.060
Pour plus de 4 enfants	supplément de 5.370 €

Exemple : un couple a 3 enfants à charge dont un enfant handicapé. Elle pourra donc bénéficier d'un avantage fiscal pour 4 enfants à charge à savoir 14.060 €.

Pratiquement la mention d'enfant handicapé se fait au cadre II, B dans votre déclaration.

Vous devez tenir à disposition de l'administration la preuve du handicap (sans la joindre à votre déclaration d'impôt). Cette preuve reste valable aussi longtemps que la période d'incapacité n'a pas expiré.

En cas de doute ou de besoin d'informations complémentaires n'hésitez pas à consulter votre bureau local du SPF Finances

* Ces données sont tirées du site internet du SPF Finances

Maurice Thiry

Cotisation et don

Comme vous le savez l'association a besoin de membres pour continuer à défendre les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Merci à tous ceux qui ont déjà payé leur cotisation ou fait un don.

Il n'est jamais trop tard si vous ne l'avez pas encore fait.

Le montant de la cotisation est de 25€ et, en la payant, vous êtes membre de l'association et vous recevez toutes les informations.

Tout don de 40€ minimum peut faire l'objet d'une déduction fiscale. Un don ne fait pas de vous un membre de l'association mais tout don, même minime, est le bienvenu.

Numéro de compte sur lequel vous pouvez faire vos versements

BE53 0013 0024 1853
ASBL INCLUSION/SECTION LIEGE

Si vous avez une question concernant votre paiement, merci d'envoyer un mail à liege@inclusion-asbl.be ou de contacter Fanny Larivière au 04 223 57 70 ou par mail fla@inclusion-asbl.be

Le comité de Liège vous remercie.

Notre revuevotre revue

Comme nous vous le signalions dans l'éditorial, le retrait d'Anne Charlier laisse un grand vide tant au niveau de la réalisation que du contenu de la revue trimestrielle de notre section.

Pour continuer à la faire vivre, à la développer, à vous apporter des informations utiles, à partager des expériences, des opinions, nous recherchons des collaborations.

Au niveau technique : vous maîtrisez la mise en page, voire l'illustration et vous êtes d'accord d'y consacrer quelques heures par trimestre.

Au niveau du contenu :

- Vous souhaitez traduire en article votre vécu de parents ou d'accompagnants de personnes déficientes.
- Vous souhaitez nous faire part d'informations ou d'initiatives locales intéressantes.
- Vous avez des talents de rédacteur (trice) et les préoccupations de notre association vous intéressent.

Dans tous ces cas, n'hésitez pas à nous contacter :

Par téléphone au 04 223 57 70

Par mail : fla@inclusion-asbl.be

maurice.thiry@hotmail.com